Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 328

Rubrik: Féminisme international : [suite]

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE. — 5 AVRIL 1930. DIX-HUITIÈME ANNÉE. — N° 328

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le samedi

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 8.—
Le Numéro.... » 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES
12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, » 80.— 120.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er **janvier.** A partir de **juillet,** il est délivré des abonnements de **6 mois (3 fr.)** valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Féminisme international (*suite*). II, Autour de la Conférence de la Nationalité; III. Paris féministe : E. Gd. — Carrières féminines, la garde pour accouchées et nourrissons. — De ci, de là... — La Quinzaine féministe (Lendemain de votation ; toujours la nationalité de la femme mariée à La Haye ; les prud'femmes à Genève) : E. Gd. — Réclame moderne et moralité publique : J. Gueybaud. — Notre Bibliothèque : *L'école et la S.d. N. ; la Société des Nations, ce qu'elle est, ce qu'elle fait; le travail des femmes ; la coéducation des sexes; une vie de musulmane.* — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Carnet de la Quinzaine. — *Illustrations :* Mlle Marcelle Renson, avocate à Bruxelles, déléguée adjointe à la Conférence de Codification de Droit international. — La Pouponnière-école des Brenets.

AVIS IMPORTANT. — *Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du retard qu'a subi ce numéro encore, du fait du retard du numéro précédent, et de la nécessité de laisser un intervalle entre les deux parutions. Notre prochain numéro paraîtra à sa date régulière du 19 avril, tout rentrant ainsi dans l'ordre, dont seul un cas d'urgence nous avait fait sortir.*

Le Mouvement Féministe.

Féminisme international[1]

II. Autour de la Conférence de la Nationalité.

La Conférence gouvernementale de Codification de Droit International siège au Palais de la Paix, à l'entrée de la forêt de Scheveningue. La Conférence féministe de la Nationalité de la Femme mariée occupe le vieil hôtel des Deux-Villes, dont la renommée remonte à deux siècles en arrière. Et le Comité Exécutif de l'Alliance et les Commissions spéciales convoquées par lui s'abritent à l'Hôtel Bellevue, dont les fenêtres s'ouvrent si directement sur les pelouses et les pièces d'eau du « Bosch », que cerfs et biches bondissant en liberté derrière les vieux arbres risques parfois de distraire notre attention de nos travaux. De l'un à l'autre de ces centres de rencontres internationales, ce sont allées et venues, rendez-vous constants, courses perpétuelles, jusqu'au moment où notre *Board* émigrant en masse à Amsterdam, ce sera alors le cadre hospitalier et caractéristique du Lycéum-Club, au bord du paisible *Graacht* vert sombre, par dessus lequel les façades de briques rouges et blanches, lavées par la dernière averse, des maisons d'en face nous sourient dans la lumière neuve de mars, au travers des branches encore dépouillées des vieux ormeaux.

Travaux d'ordre intérieur surtout que ceux du Comité Exécutif de notre Alliance en cette session, la première après le Congrès de Berlin. Rapports divers sur l'activité du Bureau de Londres si admirablement dirigé par notre inappréciable secrétaire, Mrs. Bompas; sur celle du Bureau temporaire de Genève pendant l'Assemblée de la S. d. N.; sur l'envoi des nombreuses résolutions votées à Berlin aux organisations et aux personnalités qui ont intérêt à les connaître et dont elles peuvent influencer favorablement l'activité; sur les travaux effectués depuis le Congrès par nos neuf Commissions internationales, dont notamment celles de la Paix et de l'Egalité des Conditions du Travail nous ont apporté, comme celle de la Nationalité, il va sans dire, matière à d'intéressantes délibérations; sur les démarches faites par l'Alliance pendant ces huit mois, auprès de la Société des Nations, ou auprès d'autres organisations, ou qu'inversément, d'autres organisations, ou ses Sociétés affiliées, ont faites auprès d'elle. L'Alliance sera représentée à la Conférence Economique des Associations pour la S. d. N. à Genève en juin, à la Conférence féministe pan-pacifique d'Honolulu en août, comme elle est déjà representée dans le Comité de Coordination des forces pacifiques, qui organise à Genève en septembre un Congrès. A Vienne, les trois déléguées auxquelles elle a droit à chacun des Congrès du Conseil International des Femmes seront sa présidente et sa secrétaire, Mrs. Corbett Ashby et Mlle Gourd, et probablement Miss Sherwin (Etats-Unis). Le Comité prend

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement.*

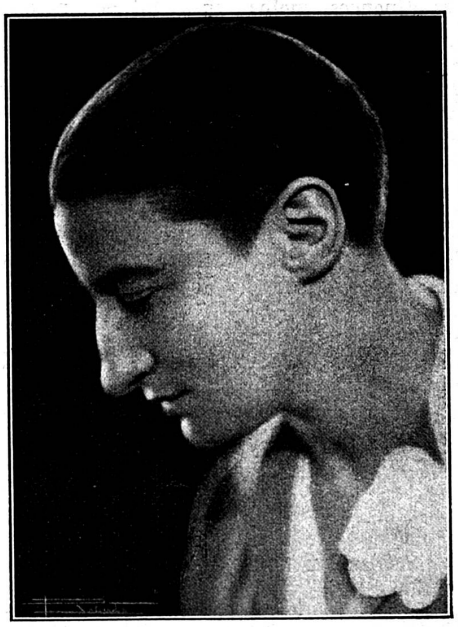

Cliché Mouvement Féministe

Mlle Marcelle RENSON

Avocate à Bruxelles, déléguée adjointe du gouvernement belge à la Conférence de La Haye.

également connaissance des propositions formulées par la Commission mixte nommée pour étudier les possibilités de coopération pratique avec le Conseil International des Femmes, et, après un examen approfondi, en retient celles qui ont trait à la simplification du travail des Commissions, et à l'organisation de certaines manifestations en commun : la démonstration sur la nationalité de la femme à La Haye est déjà une première expérience de cette collaboration, et l'Alliance en fera une autre en convoquant à Vienne non seulement la prochaine session de son Comité Exécutif, mais encore toutes ses Présidentes nationales. La sous-Commission nommée à Berlin pour préparer un projet de règlement intérieur des Commissions et des Congrès n'ayant pu se réunir qu'à La Haye, demande à ne présenter son rapport que dans une prochaine session ; et d'autre part, le Comité désigne encore parmi ses membres une autre sous-Commission pour envisager de quelle façon l'Alliance pourrait lutter contre les coutumes domestiques sévissant encore dans certaines contrées d'Afrique notamment, et qui, sans être de l'esclavage au sens strict du mot, font cependant de la femme à toutes les périodes de sa vie la propriété des hommes de sa famille. Enfin, les deux pièces de résistance de notre ordre du jour sont, en plus de la question des relations avec le Conseil International des Femmes, d'abord la situation financière de l'Alliance, et ensuite les directives d'après lesquelles orienter notre journal international, *Jus Suffragii*.

Non pas que la situation actuelle de l'Alliance soit mauvaise. Mais un gros problème se posera pour elle à son prochain Congrès (1932): celui de remplacer la forte subvention jusqu'ici reçue de la Fondation Leslie aux Etats-Unis. En effet, cette Fondation, que tous nos lecteurs suffragistes suisses connaissent bien, et qui nous a donné, plusieurs années durant, un coup d'épaule financier très utile, à la condition que nous sachions nous aider nous-mêmes en relevant l'autre épaule, — cette Fondation aura fini sa tâche et n'existera plus. Ce ne sont pas les cotisations de ses 54 Sociétés affiliées qui peuvent faire vivre l'Alliance, surtout du fait du change si bas de certains pays, et il faudra donc trouver un moyen d'asseoir solidement sa base financière. Déjà, au Congrès de Berlin, l'idée avait été émise de la constitution d'un capital, dont les intérêts correspondraient aux dépenses de l'Alliance, ce qui serait assurément l'idéal, mais qui oblige alors à poser la même question sous une autre forme: comment constituer ce capital ? ...

C'est de répondre à cette question que s'est occupée la Commission des Finances, malheureusement peu nombreuse, mais qui avait obtenu le concours d'une femme bien intéressante et avisée: Mlle Clara Meyers, directrice de la Banque féminine de Rotterdam. Différents plans ont été examinés, différentes suggestions ont été faites, dont nous aurons l'occasion de reparler sous peu, et qui attestent de façon frappante la magnifique vitalité de l'Alliance Internationale, et l'ardeur de ses membres: rarement nous avions eu plus nette l'impression d'un organisme en plein développement, en plein afflux de sève. Et cette vitalité s'est manifestée à nouveau dans la discussion au sujet de *Jus Suffragii*, dont la nouvelle et jeune rédactrice, Miss Alice Ritchie, est enthousiaste de son travail et des projets qu'elle caresse. Miss Ritchie a déjà réalisé un gros effort pour donner à *Jus* plus de vie, plus d'intérêt, et sera heureuse de toutes les suggestions que des amis de notre journal international pourront formuler pour lui donner un essor plus grand — en se rappelant, bien entendu, qu'il s'agit ici d'un journal international, et que ce qu'apprécient les unes, habituées à un certain genre de littérature nationale, ne sera pas toujours ce qui plaira aux autres, accoutumées à une presse tout à fait différente; et la tâche d'une rédactrice internationale étant, de ce fait, bien plus difficile que celle — déjà fort compliquée, nous pouvons l'assurer ! — de rédactrice d'un journal féministe national !

Et puis, gravitant autour de ces séances, comme autour de celles de la Conférence féministe sur la nationalité, ce furent les réunions diverses, meetings publics, conférences de jeunesse, interviews de presse, rencontres organisées par nos hôtes des Pays-Bas avec toute la cordialité et le savoir-faire qui leur sont propres, et qui s'incarnent tout spécialement en notre membre hollandais du *Board*, Rosa Manus. Ce furent les aperçus intéressants sur telle ou telle manifestation d'ordre féministe, la Banque féminine de Mlle Meyers [1], par exemple, la seule en son genre en Europe, et dont les résultats admirables constituent un précieux encouragement au projet de Fonds de Prêt de la Saffa; les souvenirs évoqués de Dr. Aletta Jacobs, dont le nom va être donné par la Municipalité d'Amsterdam à un square de la grande ville; les conversations entre membres du *Board*, dont l'un notamment, Frau von Velsen, rentrait des Etats-Unis, où elle avait participé à la Conférence sur les causes et les remèdes de guerre, sur laquelle elle nous a promis de nous donner ses impressions; les entretiens avec les députées hollandaises sur leurs travaux parlementaires; les récits de notre Présidente internationale sur les manifestations féminines à la Conférence navale de Désarmement... Mais le temps est court et rempli, les journées s'enfuient, l'heure de la dispersion a sonné. Au revoir, donc: à Vienne, dans deux mois pour les unes; au revoir à Paris, dans quelques jours pour les autres...

III. Paris féministe.

— Eh bien! me dit en riant Suzanne Grinberg, l'avocate bien connue, membre de notre *Board*, que j'ai quittée il y a deux jours à La Haye, lorsque nous nous retrouvons dans la vaste salle du Musée social où se tiennent les Etats-Généraux, eh bien! si vous n'en avez pas assez du féminisme, après tout cela !...

— Mais non, je n'en ai pas assez. Déformation professionnelle sans doute ? Mais dans cette rapide halte à Paris sur la voie du retour, ce sont, sans que je le veuille, les questions féministes qui vont absorber le plus clair de mon temps. Visite du Palais de Justice, avec Suzanne Grinberg justement, femme du monde élégante sous sa robe d'avocate, qui m'en fait les honneurs *con amore*, m'introduisant dans ces recoins historiques où ne pénètrent pas toujours les touristes, et me renseignant de façon si judicieuse sur les avantages de la carrière d'avocate pour les femmes; visite du Bureau Bibliographique organisé par notre Alliance Internationale, et auquel travaille avec un tel zèle d'apôtre Mlle Le Marchand, que tous les lecteurs de notre journal recourraient à elle toutes les fois qu'ils ont besoin d'un renseignement féministe hors de nos frontières, s'ils savaient la riche documentation accumulée dans ce fichier déposé au Club universitaire de la rue de Chevreuse; visite de cet admirable Foyer international d'étudiantes du boulevard Saint-Michel, dont notre ex-collègue suffragiste, Mlle Chessex, si active à Montreux d'abord, à Genève ensuite, me fait les honneurs, *con amore* elle aussi, et auquel nous consacrerons certainement un article spécial dès que notre collaboratrice accoutumée en ces matières aura eu l'occasion de le voir; prise de contact à la Bourse du Travail avec des ouvrières intéressées par les questions féministes; visites, caauseries avec les chefs de notre mouvement dans la capitale; et enfin et surtout, Congrès suffragiste français réuni à Paris à l'occasion des Etats-Généraux du Féminisme, et Etats-Généraux eux-mêmes, — s'étonnera-t-on qu'il ne me soit, en quatre fois vingt-quatre heures, guère resté de temps pour d'autres occupations ? ...

Il y avait six ans tout juste que je n'avais assisté à une Assemblée générale de l'Union françaaise pour le Suffrage; et j'ai pu le constater, « l'Idée a marché » depuis lors. Non pas tant, assurément, par les résultats directs, qui restent nuls en raison de la mauvaise foi et de l'obstination de quelques sénateurs, que par l'importance morale prise par notre mouvement, en province autant qu'à Paris. Autrefois, la province écoutait, subissait, suivait; maintenant la province réfléchit, agit, décide, en pleine connaissance de cause. Autrefois timide, hésitante, elle a pris de l'assurance, de l'autorité, elle a fait des expériences, elle sait ce qu'elle peut tenter, ce à quoi elle peut aboutir. Et tout le mouvement suffragiste français a de ce fait gagné en profondeur et en richesse. Bien plus qu'autrefois on se rend compte maintenant que les femmes françaises

[1] Le *Mouvement* No 324 a publié un portrait de Mlle Meyers dans sa banque avec ses collaboratrices.

veulent le droit de vote; que, dans tous les milieux, cette idée a pénétré, a conquis des forces, des appuis, des consciences. Comment en douter d'ailleurs, quand, au cours d'une conversation ou d'un exposé, on recueille des indications, qui vont nous faire rougir de honte, nous autres femmes suisses, dont la propagande est notoirement insuffisante: à Chambéry, le groupe local compte 800 membres; vous entendez, *huit cents*, ce à quoi n'arrive pas Bâle-Ville, avec une population pour le moins quintuple. A Seyssel, cette bourgade à notre frontière genevoise, la première tentative de groupement recueille 80 adhésions, « mais aucune des femmes suisses domiciliées dans la région n'a voulu me donner son appui », me dit la présidente du groupe en formation. Et la propagande intense est aussi variée, s'adaptant aux régions, souple et différente suivant les cas: presse, conférences, démarches, travail social efficace, moins catégorisé en France que chez nous dans le domaine d'autres Sociétés féminines, et offrant par conséquent aux suffragistes un champ d'action pratique qui leur permet de montrer sur le vif de quoi elles sont capables. Les Fédérations régionales font aussi d'excellent travail: la Fédération du Sud-Est, notre voisine, que préside la si sympathique Mme Vallé-Genairon (Mâcon), va justement ces jours tenir ses assises à Lyon, ce qui lui permettra d'agir directement sur l'opinion publique. Les chefs courent sans relâche le pays: Mme Brunschvicg, à peine ces réunions de Paris terminées, part pour 18 jours de conférences, à raison d'une conférence par jour; Mme Malaterre ne craint pas d'aborder les régions rébarbatives en cette saison des Hautes-Alpes, St. Jean de Maurienne, Sisteron, Digne; Mme Grinberg va s'embarquer pour l'Algérie... Et puis, il faut aussi le dire, un pays centralisé politiquement, où les institutions, les lois, les réglements, les corps constitués sont partout les mêmes, où la même langue est parlée du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, — ce pays-là offre pour la propagande des facilités que nous ignorerons toujours, nous, que nos trois langues nationales, nos vingt-cinq législations et coutumes différentes, notre terminologie et nos coutumes infiniment variées, notre fédéralisme historique autant que politique, obligeront éternellement à morceler et à éparpiller nos efforts. Puisse cette constatation nous être une excuse à notre retard très marqué — j'en ai été tout spécialement frappée cette fois — sur l'intensité et la continuité de la propagande française.

Il est vrai que si c'est à ses fruits que l'on juge l'arbre les résultats ne sont encore guère satisfaisants, et les mines un peu longues, qui ont accueilli les nouvelles triomphalement apportées par la princesse Cantacuzène mentionnées dans notre dernière chronique de quinzaine, prouvent que l'on commence à s'impatienter très fortement de l'inqualifiable opposition du Sénat. Celle-ci serait-elle en voie de s'atténuer, maintenant que les élections sénatoriales sont passées? M. Louis Martin, sénateur du Var, l'un des champions du mouvement féministe français, qui lui doit entre autres lois celle sur la nationalité de la femme mariée, ne serait pas loin de le croire. « Je défends ma peau » — sous-entendez mon fauteuil — lui a tout crûment dit un de ses collègues questionné sur les causes de son irréductible opposition. Maintenant que la fièvre électorale est calmée, le fauteuil de chaque sénateur étant assuré pour une nouvelle période, sera-t-il possible de déplacer les quelques douzaines de voix qui ont constitué la majorité antisuffragiste au Luxembourg? M. Louis Martin n'en serait pas étonné, et estime que, lorsque la Chambre vient de voter un budget qui prévoit tranquillement un demi-milliard de déficit, le Sénat, pour sauver le pays de la banqueroute, a là une très bonne raison de faire appel aux capacités féminines des ménagères économes. A la Chambre, d'ailleurs, un mouvement très fort se dessine en faveur du suffrage pour les veuves de guerre; restriction absurde assurément, mais dont l'absurdité même conduira plus rapidement au suffrage universel. Il y a aussi le projet de loi de M. Bracke qui exonère les femmes du devoir de l'impôt puisqu'elles sont privées du droit de vote: c'est la formule *pas de vote, pas d'impôt*, simplement retournée. Et ce projet amène une discussion intéressante, qui sera reprise aux Etats-Généraux et finalement adoptée: c'est d'envoyer à M. Bracke, munies de la mention: *Refusé* toutes les feuilles d'impôt qui vont pleuvoir prochainement sur les femmes contribuables. M. Bracke pourra ainsi s'appuyer sur un plébiscite féminin d'un nouveau genre, cette manifestation toute platonique n'engageant d'ailleurs pas ses auteurs au delà de ce premier refus. Ce n'est donc pas la grève de l'impôt telle que l'a connue l'Angleterre, aux temps historiques des suffragettes: d'ailleurs cette méthode conviendrait-elle à la France?...

(la fin au prochain numéro) E. Gd.

De-ci, De-là...

Une conférence internationale contre l'opium à Genève.

La Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté annonce pour les 28 et 29 avril prochain une conférence de la plus haute importance, sur laquelle nous tenons d'autant plus à attirer l'attention de nos lecteurs qu'elle aura lieu à Genève, et qu'il sera par conséquent bien facile à nombre d'entre eux d'en

Carrières féminines

La garde pour accouchées et nourrissons

Il y a peu de temps encore, la profession de garde pour accouchées et celle de garde pour nourrissons étaient considérées comme deux professions différentes; et pourtant la même garde doit presque toujours soigner en même temps la mère et le bébé. C'est pourquoi l'Association suisse des gardes pour accouchées et nourrissons n'accepte comme membres que des personnes qui ont suivi des cours d'une durée de 2 ans préparant les élèves à cette double tâche. Plusieurs écoles ont déjà adapté leurs cours aux exigences de l'Association, et probablement d'autres encore suivront cet exemple.

Il y a pourtant encore des écoles qui ne forment que des gardes pour accouchées (gardes releveuses, gardes privées), ou que des gardes pour nourrissons seulement, ou encore des nurses pour enfants malades. Il est certain qu'une bonne garde capable trouvera toujours un emploi, même si elle n'a suivi qu'un des cours mentionnés ci-dessus; mais la garde qui aura suivi une meilleure école et pourra soigner en même temps mère et enfant aura toujours plus de chances de ne jamais manquer de travail. Il faudrait donc, dans la mesure du possible, choisir pour une préparation professionnelle une école ou un hôpital dont les cours durent 2 ans et préparent leurs élèves à cette double tâche.

Activité: La garde doit soigner la mère et l'enfant en suivant strictement les instructions du médecin et de la sage-femme. Elle doit veiller à l'ordre et à la propreté de la chambre de la mère et de celle de l'enfant, préparer la nourriture de ce dernier, et parfois s'occuper de son linge (lavage, repassage, etc.). Comme garde privée, elle se chargera encore de petits travaux du ménage, ou remplacera parfois tout à fait la maîtresse de maison.

Aptitudes requises: La jeune fille qui choisit cette profession doit avoir une constitution robuste et une intelligence normale. Elle doit être minutieuse, consciencieuse, et de toute confiance. Il est indispensable qu'elle ait de la patience, du tact, et sache s'adapter à son entourage. Pour être une bonne garde, il faut aussi avoir un caractère gai et aimer les enfants.

Etudes préparatoires: Une jeune fille ne peut, en général, commencer des études professionnelles qu'à 20 ans révolus. Mais, en sortant de l'école déjà, elle pourra orienter son activité en vue de sa future profession. A part une bonne instruction générale, il est absolument nécessaire qu'elle connaisse à fond les travaux du ménage. On ne peut aussi que lui conseiller d'apprendre plusieurs langues, ce qui lui sera toujours très utile.

Formation professionnelle: L'Association des gardes pour accouchées et nourrissons n'accepte comme membres que les élèves des écoles mentionnées ci-après, soit la *Kinderpflegerinnenschule* d'Aarau (stage de puériculture à la Pouponnière des Samaritains, soins pour accouchées à la maternité d'Aarau ou de Bâle); la Maternité de Bâle (stages de puériculture à Aarau ou Bâle); le *Kantonales Säuglings- und Mütterheim* de Berne; *Wochen und Säuglingspflegerinnenschule* de St-Gall (stages: *Städtisches Säuglingsheim und Entbindungsanstalt);* le *Kinderheim der Hilfsgesell-*